

Je suis opposé à ce projet éolien de Cernay en raison de son impact sur les paysages et le patrimoine.

En particulier, ce projet aura un impact inacceptable sur le chemin de randonnée et cyclotourisme « La Ligne Verte », causant un extrême effet de surplomb.

Ce constat est parfaitement identifié dans l'étude d'impact, mais pour autant la destruction de ce patrimoine et des paysages touristiques sont parfaitement « assumés », page 316/616 de l'étude d'impact Vol 5 :

« 4.2.5.4 Contraintes vis-à-vis du paysage et du patrimoine

Tout comme la précédente variante, la lisibilité générale du parc est contrainte par le risque de chevauchement des pales des machines en tout point du territoire. La diminution du nombre de machines permet une configuration en quinconce, pouvant ponctuellement améliorer la lisibilité du parc éolien.

Une seule éolienne, E2, risque d'induire un effet de surplomb sur les usagers de la voie verte. »

Pour ces raisons, merci de rendre un avis défavorable.